

## Rapport moral 2024.

Une fois de plus, permettez-moi de vous présenter le rapport moral de cette assemblée générale.

Depuis plusieurs années, Phyto-Victimes est en perpétuelle évolution. Même si l'objet de l'association n'a pas bougé, nos façons de travailler ont évoluées et nous nous sommes fortement professionnalisés.

Dans ce schéma, le conseil d'administration avait décidé de mettre en place un poste de direction afin :

- D'optimiser le fonctionnement du quotidien, tant sur le plan opérationnel que financier.
  - Assurer la représentation de l'association, jusque-là souvent faite par les administrateurs qui eux aussi sont touchés par la maladie.
- Il était impensable pour nous, que nos faiblesses de santé puissent nuire à l'intérêt des victimes.

Après quelques difficultés de recrutement et de mauvais casting, nous avons engendré très rapidement des manques financiers que nous vous expliquerons lors de la présentation des comptes. Néanmoins, l'association est aujourd'hui en parfait état de marche.

Ces évolutions souhaitées par le conseil d'administration, placent à présent Phyto- Victimes comme un acteur incontournable du sujet « pesticides et santé des professionnels ». Nos ouvertures d'antennes dans les territoires ultra-marins aux Antilles ont permis à l'association d'être mise au cœur de toutes les institutions travaillant sur le sujet de la maladie professionnelle, les obligeant à travailler avec nous.

Les adaptations techniques indispensables aux Antilles, nous ont ouvert des voies pour encore mieux vous accompagner dans vos demandes de reconnaissances en maladies professionnelles et surtout pour vous faciliter la vie dans les démarches administratives. Soyez-en certains, au quotidien, Phyto-Victimes travaille pour améliorer les dispositifs en vigueur : nouveaux tableaux pour les cancers du cerveau, BPCO, mais pourquoi pas aussi pour les cancers hormonaux (femmes), le sujet de la défiscalisation des rentes pour les non-salariés agricoles, etc...

Vous l'imaginez bien, tout ceci est un travail de longue haleine. Les avancées ne sont pas toujours perceptibles immédiatement. Cependant, nous avons demandé en janvier dernier une évolution du cadre du FIVP afin d'obtenir une réparation intégrale des préjudices. L'Etat se rend compte des faiblesses du dispositif, en particulier aux Antilles ; où les victimes sont principalement touchées par le cancer de la prostate et où les barèmes d'indemnisation sont relativement bas. L'association a donc été auditionnée afin de donner son analyse à diverses commissions parlementaires.

Nous avons pu rappeler que nous défendons toutes les victimes du territoire français et que le mauvais traitement imaginé par certains était encore celui que subissent toutes les victimes des pesticides...

Avant de poursuivre notre assemblée, permettez-moi de remercier très chaleureusement nos équipes de salariés pour leur investissement sans faille au quotidien : Aline, Claire, Stessy, Loïc, Élodie, Véronique et Anne- Laure.

Toutes les équipes (Métropole et Antilles) sont confrontées à la morosité de certains et aux remerciements des autres, un peu comme la météo actuelle qui passe du gris au soleil, ce qui fait du bien au moral : nous pouvons les applaudir généreusement !

Un grand merci aux membres du conseil d'administration sans lesquels l'association ne pourrait poursuivre légalement ses activités.

Je vous informe également, que notre vice-président a choisi de nous quitter après quelques années d'investissement ; permettez-moi de saluer ses engagements.

Aujourd'hui, j'ai aussi une pensée particulière à ceux qui tiennent l'association malgré les rechutes de leur maladie...

Je ne le répéterai jamais assez, si nous pouvions être plus nombreux à nous partager le travail au sein du conseil, cela serait plus supportable pour tout le monde...

Garder une activité de bénévolat est un excellent remède pour éviter la déprime, alors n'hésitez pas à vous investir !

Merci à tous.

Antoine LAMBERT,  
Président de l'association Phyto-Victimes

